

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Éditorial

Daniel Sernine

Volume 17, Number 1, Spring–Summer 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/12496ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Sernine, D. (1994). Éditorial. *Lurelu*, 17(1), 4–4.

De substance et d'absence

Un *Lurelu* substantiel, avec des chroniques et des articles substantiels : voilà ce qui pourrait caractériser ce numéro de printemps. Pourtant, deux chroniqueuses ont eu congé cet hiver. Suzanne Thibault a abordé la littérature jeunesse sous un autre angle, celui de l'enseignement : on lui a confié ce cours à l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information, ce qui s'ajoutait à son emploi à plein temps aux bibliothèques de la Ville de Montréal. Et Yolande Lavigneur, qui enseigne au cégep de Saint-Jérôme, a eu elle aussi à mettre les bouchées doubles avant son départ pour Munich, où elle fait actuellement un stage de recherche à la Bibliothèque internationale des jeunes. Elle nous en parlera à coup sûr.

Ces congés ont donc libéré des pages pour des articles substantiels, disais-je : un dossier sur le roman policier avec une bibliographie imposante, une section de critiques abondante, un long article sur la représentation des «Autres» dans notre littérature jeunesse, une entrevue-fleuve avec Michèle Marineau... Nouveauté de ce côté : les entrevues d'écrivains seront désormais accompagnées d'un extrait de leur prose, de la même façon que les entrevues d'illustrateurs sont accompagnées d'échantillons de leur art.

Au moment où vous lisez ces lignes, les éditeurs québécois sont revenu depuis moins d'un mois de leur pèlerinage annuel à la Foire internationale du Livre d'Enfance et de Jeunesse à Bologne, en Italie. Vous avez peut-être déjà entendu parler de cette foire de droits; à la mi-avril, j'y étais pour une troisième année et je vous livrerai un petit reportage dans le numéro de septembre.

M'as-tu lu? Non, et voici pourquoi

Une soixantaine de titres figurent ce mois-ci dans «M'as-tu vu, m'as-tu lu?». Bon an mal an, *Lurelu* en critique entre 150 et 200 par année, mais certains auteurs se surprennent parfois de ne pas voir leur livre commenté. *Lurelu* ne paraissant que trois fois par an, le délai normal est de cinq à sept mois après publication du livre; hélas, des imprévus peuvent allonger ce délai à douze mois. Si toutefois, un an après la publication de son livre, un auteur ou un illustrateur ne l'a toujours pas vu commenter dans *Lurelu*, il devrait se renseigner auprès de sa maison d'édition : l'éditeur a-t-il envoyé un service de presse (en deux exemplaires) de son livre? L'a-t-il fait dès publication? Certains éditeurs, comme La Courte Échelle, sont fort bien organisés et nous envoient les livres avant même leur apparition sur les tablettes des librairies; une telle efficacité fait toujours plaisir à voir. Dans d'autres maisons, l'ordre semble se perdre en chemin et c'est *Lurelu* qui doit faire un petit rappel – si par chance nous avons eu vent d'une parution. Mais dans l'ensemble, le processus fonctionne bien.

D'autres éditeurs choisissent cependant de ne pas nous envoyer leurs livres. Ils en ont évidemment le droit, mais c'est regrettable pour les auteurs et illustrateurs de ces livres; aux créateurs alors de discuter des clauses qui figurent dans leur contrat avec leur maison d'édition. Une chose est sûre, un auteur ne devrait pas avoir à fournir de ses propres exemplaires, à ses frais, pour qu'on parle de son livre dans les revues spécialisées.

À l'inverse, il arrive que nous ne parlions pas de certains livres reçus. C'est parce qu'ils n'appartiennent pas au domaine que la chronique «M'as-tu vu, m'as-tu lu?» a pour mandat de commenter. Les balises de ce domaine sont disponibles pour les éditeurs et les distributeurs qui en font la demande. Mais il n'y a pas souvent d'erreurs d'aiguillage, sauf par exemple quand un changement de personnel survient à la maison d'édition ou chez son distributeur.

À titre d'exemple, *Lurelu* ne commente pas les livres destinés au public général ou adulte (en cas de doute, nous ferons lire l'ouvrage par l'une de nos critiques, qui nous livrera son opinion sur le public visé : il s'en trouve justement un cas dans la présente livraison). *Lurelu* ne commente pas non plus les livres scolaires, ni par ailleurs ceux publiés à compte d'auteur et ne bénéficiant que d'une distribution limitée.

Pour qui m'as-tu lu ?

Et même, pour qui *Lurelu*? Une réponse circonstanciée prendrait une page ou plus, et il n'est pas dit que nous ne la donnerons pas un jour. Qu'il suffise d'énoncer que *Lurelu* croit exister pour tous les artisans et utilisateurs de la littérature québécoise pour la jeunesse.

Mais, en ce qui concerne la chronique «M'as-tu vu, m'as-tu lu?», elle existe avant tout pour informer les acheteurs et les utilisateurs du livre québécois pour la jeunesse. La très grande majorité des abonnés de *Lurelu* sont des écoles, des commissions scolaires, des bibliothèques, ou des personnes qui y travaillent. Leurs budgets, je ne vous apprendrai rien, sont en décroissance – en particulier ceux dévolus aux acquisitions. Impossible, donc, d'acheter tout ce qui se publie au Québec. D'autant plus que, ici comme ailleurs, il se publie du bon et du moins bon. Impossible non plus, pour un individu, de tout lire afin de faire son choix. «M'as-tu vu, m'as-tu lu?» se veut donc une source d'information – parmi d'autres – sur les livres publiés ici. Nos abonnés en font l'usage qu'ils veulent. Ils peuvent par exemple confronter les opinions émises dans *Lurelu* à celles formulées dans les fiches de la SDM, les sélections de Communication-Jeunesse, les lectures de *Des livres et des jeunes*, de *Québec français*, de *Lettres québécoises*, de *Solaris* ou d'*Imagine...*, les critiques parues dans *Le Devoir* ou *La Presse*, etc.

Si les opinions formulées dans tous ces médias, ou dans la majorité d'entre eux, convergent pour indiquer que tel ou tel livre ne valent pas la peine d'être achetés, que tel ou tel autre sont excellents ou exceptionnels, eh bien l'utilisateur saura comment dépenser son maigre budget d'acquisition. Nous aurons rendu ce service-là aux principaux destinataires de «M'as-tu vu, m'as-tu lu?». Les nombreux autres articles, dossiers et chroniques de *Lurelu* rendront également service, de manières diverses, à d'autres classes de lecteurs ou de lectrices de la revue, ayant des besoins différents.

C'est la somme de toutes les parties de *Lurelu* qui sera jugée par nos abonnés, lesquels donneront à leur jugement la forme très concrète d'un renouvellement d'abonnement.

Au fait, les abonnements ont augmenté de presque 6 % l'automne dernier. Merci !